

Coordonnées Mairie

92 montée de la Mairie
73460 TOURNON
Tel : 04 79 38 51 90

Accueil du Public :

. Mardi de 16h30 à 18h30
. Mercredi de 9h à 12 h
. Vendredi de 17h à 19h

mairie@tournon-savoie.com



Hommage à Christian Beneito Les abeilles étaient son univers..., il vole auprès d'elles à présent...

Dans ce numéro :

Les travaux en cours 2

Urbanisme, Aménagements 3

Les informations pratiques 4-5

Les Loisirs 5-6

La rentrée scolaire 6

Après avoir entrepris la construction de sa maison sur la commune de Tournon en 1987, très vite il anima l'association du sou des écoles, puis intégra le conseil municipal en 1995 ; une nouvelle mission pour lui qui allait devenir une autre passion.

Pendant plusieurs mandats, au nombre de cinq, il fut l'un des piliers de la municipalité en œuvrant avec détermination pour l'intérêt de tous et devint premier adjoint au maire. Il fut l'un des fondateurs en 2009 du Syndicat scolaire intercommunal du Val Tamié dont il était le président. Il avait pris en main la gestion de la cantine scolaire. La bonne marche de celle-ci avait revêtu pour lui un impératif majeur, tant et si bien que sa disponibilité était entière au service de l'école. Les élèves l'appréciaient (ils avaient aimé les

pères noëls en chocolats ...) mais aussi les enseignants et le personnel.

Une fresque dédiée à son nom a été réalisée par les enfants sous le préau de l'école.

Christian Beneito, Premier adjoint au maire, notre ami et collègue nous a quitté le 20 Août 2023, emporté par la maladie

contre laquelle il se battait de toutes ses forces. Nous n'oublierons pas son engagement sans relâche et son dévouement sans faille pour la collectivité.



Travaux : Point sur la rénovation du Presbytère

La commune de Tournon s'est engagée à rénover son ancien presbytère, bâtiment emblématique de la commune, afin de redonner vie à ce site exceptionnel. Il s'agit d'un des rares éléments patrimoniaux présents sur la commune. Ce bel ensemble est composé du presbytère et de son jardin.

Le projet a pour vocation de protéger le patrimoine local tout en intégrant une dimension écologique grâce à

une rénovation énergétique performante.

Les travaux touchent donc toutes les composantes du bâti : la toiture, la maçonnerie, l'isolation intérieure, les combles et les caves, les menuiseries intérieures et extérieures, le bardage et la vmc pour assurer une bonne qualité de l'air.

Une chaudière à pellets est installée pour un rendement optimal en production d'eau chaude et chauffage. S'ajoutent à cela, la pose de

nouveaux escaliers extérieurs, la mise en souterrain des réseaux, l'électricité, la plomberie.

L'ensemble de ces travaux ont été réalisés. Il reste le balcon, qui va être reconstruit à l'identique, les peintures, le carrelage et les faïences. Et pour terminer, un magnifique crépis sur les façades donnera la dernière touche à la phase finale de ce projet, sans oublier la sécurisation du jardin.

Le planning prévisionnel ainsi que le budget sont, à ce jour, respectés et la fin des travaux est prévue pour la 2ème quinzaine de novembre.



Urbanisme : Circulation « Route des Vignes »

Il devient urgent de mettre en place des actions afin de préserver la route des Vignes et de faciliter la circulation des véhicules légers.

Une étude est en cours concernant un projet de pose de portiques gabarits sur la partie haute (après le hameau) et la partie basse de la route des vignes. (limitation de hauteur 2.15M -2.20M)



En effet, malgré une signalétique en place, de nombreux véhicules hors gabarit (+3.5T) empruntent régulièrement cette route des vignes. Cela occasionne des difficultés de circulation pour les usagers de véhicules légers.

Avec l'augmentation de l'ensemble du trafic routier sur cette portion, la circulation de ces véhicules de + de 3.5T fragilise l'infrastructure et à plus ou moins long terme la sécurité des usagers.

Aménagement : Ruisseau de Verrens

Le Syndicat Mixte de l'Isère et l'Arc en Combe de Savoie (S.I.S.A.R.C) a installé une station de mesures des débits sur le ruisseau de Verrens. L'objectif est de mettre en place un système de protection de la zone d'activités de Tétrapole, face aux risques inondation par l'Isère et le ruisseau de Verrens. Le bon fonctionnement de l'aménagement est primordial pour assurer la protection des enjeux présents sur les zones d'activités de Tournon et Frontenex.

Depuis sa construction, plusieurs crues ont sollicité les ouvrages et ont montré l'importance de ce système de protection. Pour pouvoir gérer efficacement les bassins de rétention et les vannages, il est primordial de connaître le volume d'eau qui en découle, pour connaître le débit rentrant dans l'aménagement, paramètre qui constitue la base des sollicitations du système de protection.

Cette mesure du débit a notamment pour objectif de juger des évolutions de la situation en

période de crue (débit à la hausse, stable ou à la baisse) et de permettre la mise en place d'un système d'alerte aux crues automatisé. L'implantation d'échelles limnimétriques sur l'aménagement du ruisseau de Verrens et d'échelles limnimétriques au sein du système de protection hydraulique lui permettant notamment de suivre les niveaux de remplissage des différents ouvrages.



Vie pratique : vos droits

QU'EST CE QU'UN CONCILIATEUR DE JUSTICE ?

Un auxiliaire de justice assermenté

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé par ordonnance du premier président de la cour d'appel sur proposition du magistrat coordinateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général

QUEL EST LE ROLE D'UN CONCILIATEUR DE JUSTICE

Une évolution de la justice vers un monde apaisé

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de **trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties**, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge.

Un passage obligé lorsqu'un litige surgit

A moins que les deux parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 € ou lorsque la nature du litige l'impose (ex : bornage, distance des plantations, certaines servitudes...).

Elle peut intervenir en dehors de tout procès ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

Elle concerne uniquement les litiges en matière civile

les conflits concernés sont :

- relation entre bailleurs et locataires ;
- litiges de la consommation ;
- problèmes de la copropriété ;
- litiges entre commerçants ;
- litiges entre personnes ;
- litiges et troubles du voisinage ;
- litiges relevant du droit rural ;
- litiges en matière prud'homale.

Elle ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc..) de conflits avec l'administration.



5 BONNES RAISONS DE TENTER LA CONCILIATION :

- Rapidité
- Gratuité
- Confidentialité
- Droits préservés
- Accord officiel

BESOINS D'UN CONCILIATEUR DE JUSTICE ?

Vous pouvez vous adresser sur simple rendez-vous auprès

- des tribunaux
- de la Maison de la justice et du droits à ALBERTVILLE
2 Avenue Victor Hugo (04 79 89 22 00)
- du Réseaux France services
- en ligne sur le site conciliateurs.fr
- par un juge.

Voici pour information les noms, prénoms, lieux de permanence et contacts téléphoniques des conciliateurs de justice du territoire :

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ALBERTVILLE

- ◆ **DEPIERRE François** :
MJD d'Albertville : 04 57 25 50 02
- ◆ **RZETELNY Michel** :
Mairie d'Ugine : 04 79 37 33 00
- ◆ **Maison France Services Beaufort** :
04 79 38 33 90
- ◆ **PHILIPPE Jean-Marie** :
MJD d'Albertville : 04 57 25 50 02





Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.

Vie Pratique : Dispositif Solidaire

Afin d'être à l'écoute et de maintenir un lien social auprès de nos habitants seniors, isolés ou en difficultés, nous désirons mettre en place un dispositif d'appels téléphoniques régulier auprès de nos administrés qui le souhaitent.

Si vous voulez faire partie de ce dispositif pour vous, vos parents, un proche, un voisin, n'hésitez pas à

nous donner vos coordonnées.

Par mail : mairie@tournon-savoie.com

Par téléphone : 04 79 38 51 90

Cela nous permettrait d'être au plus juste dans nos listes d'appels, et de pouvoir prendre des nouvelles de nos concitoyens dans les périodes difficiles (canicules, épidémie, intempéries.....)

Vie pratique : La Taxe Foncière

La taxe foncière est calculée comme suit :

- base imposable (= valeur locative du logement) x taux d'imposition

La valeur locative est revalorisée chaque année au moyen du coefficient forfaitaire (IPCH = Indice des Prix à la Consommation Harmonisé).

En 2023, le IPCH a augmenté de 7.01% et suite à l'abandon du système de pesée embarquée, s'est ajoutée la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères.

Les taux applicables par les collectivités, (intercommunalité, commune, syndicat) n'ont pas changé par rapport à l'année dernière.

Vie pratique : Le Conseil Municipal

Suite au décès de Christian BENEITO, la composition du conseil municipal a évolué comme suit :

- ⇒ maire : Sandrine BERTHET
- ⇒ 1er adjoint : Patrick GRANDCHAMPS
- ⇒ 2ème adjoint : Yacine Allioua
- ⇒ 3ème adjoint : Fabienne Lassiaz
- ⇒ 4ème adjoint: : Luc Omeltchenko

Loisirs : Association Les Hauts de la Tourmotte

samedi 18/11/23 - 20h "soirée magie" avec Stéphane Correas (sur réservation)

samedi 13/01/2024 - "Hors-piste" film documentaire sur la faune sauvage et nos usages de la montagne de Guillaume Collombet

samedi 17/02/2023 - "jazz Polar : Yeruldelgger de Ian Manook Lu par Daniel Jové - musique de 5 Up Jazz



INFOS DIVERSES

RENTREE SCOLAIRE 2023 - 2024

La Commune de TOURNON fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec les communes de VERRENS-ARVEY ET PLANCHERINE.

- ◇ **NOMBRE D'ELEVES POUR LA RENTREE:** 95 (94 l'an dernier)
- ◇ **NOMBRE DE NIVEAUX:** 4 (le CP étant mutualisé avec VERRENS-ARVEY).

Les enseignants et enseignantes se répartissent les élèves selon les niveaux suivants:

- ◇ **CP/CE1 :** Mmes Béatrice MINOLA (également directrice de l'école depuis 1995) et Isabelle SAGUY,
- ◇ **CE1/CE2 :** Mme Véronique CLAUSS,
- ◇ **CE2/CM1:** M. Alain MONIER,
- ◇ **CM1/CM2 :** M. Damien VILLENEUVE.

PRINCIPALES ACTIVITES POUR L'ANNEE:

- ⇒ Classe de neige pour les CM1 et CM2 à COURCHEVEL (ski alpin);
- ⇒ activité de théâtre pour les quatre classes,
- ⇒ des sorties piscine,
- ⇒ la fin du projet artistique de fresque dans la cour de l'école.

Cette fresque devrait être inaugurée à l'automne.

L'école ne manque jamais de projet pour les élèves, grâce au dévouement des enseignantes et enseignants.

Loisirs : Petite Randonnée

Via l'association des Amis de la Tourmotte, l'activité « Petite Randonnée » s'est mise doucement en place avant l'été.

Depuis septembre, elle a repris les jeudis matin; des balades de 6 à 7 kms avec des dénivelés de 200 à 300 mètres sont proposées sur les communes avoisinantes.



Il est prévu de faire une balade avec un dénivelé inférieur à 200 mètres une fois par mois.

Pour les personnes intéressées, il suffit de communiquer votre mail (ou votre numéro de téléphone) à la mairie et vous serez informés des sorties prévues avec les heures et les lieux de rendez-vous pour covoyer.

Pensez donc à adhérer à l'association pour pouvoir profiter de ces bons moments.

